

l'endroit. C'est en effet leur gagne-pain et leur joie. C'est leur vie. En conséquence, je suis persuadé qu'aucun conseil municipal de Banff ne fera quoi que ce soit pour nuire au parc national.

Il y aura deux administrations: Le conseil municipal et l'administration du parc. Je suis persuadé que les deux travailleront en harmonie, afin de résoudre les problèmes qui pourraient se poser, dans l'intérêt de la protection des parcs nationaux.

Certains ne sont pas en faveur du tourisme, mais ce sont les touristes qui ont fait du parc national de Banff ce qu'il est aujourd'hui. Nous voulons que les gens puissent continuer à en profiter. Cela signifie des choses différentes pour bien des gens. En effet, un skieur a besoin d'espace pour skier et les pistes de ski doivent être bien équipées, afin d'attirer les skieurs. Le député a parlé de Sunshine Village. C'est un endroit merveilleux et à moins que les installations en question ne soient équivalentes à celles que l'on trouve au sud de la frontière ou en Colombie-Britannique, on ne pourra pas attirer les gens.

Il est vrai que les parcs nationaux sont synonymes de protection. Nous devons également nous assurer que nous offrons des installations aux visiteurs. Je ne veux pas d'un Coney Island au centre-ville de Banff, et je ne pense pas que qui que ce soit à Banff le souhaite. Cependant, les intéressés veulent des installations qui attireront les gens tout en leur permettant de profiter du paysage.

Parfois, les autorités de Banff ferment des sentiers et des auberges de jeunesse. Il faut faire attention à cela. Par exemple, Shadow Lake est un endroit idéal à visiter pour les personnes qui ont du mal à se déplacer. Elles peuvent gravir une bonne partie de la montagne en voiture et ne marcher qu'un ou deux milles pour atteindre un site enchanteur appelé Shadow Lake. Bien des gens sont incapables de parcourir 12 ou 14 milles à pied en montagne. J'ai toutefois vu des personnes âgées et des enfants handicapés parcourir le dernier mille et demi pour se rendre à Shadow Lake afin d'apercevoir le mont Eisenhower et d'admirer le magnifique paysage qui émerveille tout le monde. Je ne voudrais surtout pas enlever ce privilège aux personnes âgées et aux handicapés qui peuvent parcourir de longues distances. Nous devrions leur offrir à eux aussi la possibilité d'admirer le paysage.

De nombreux jeunes Canadiens ont visité les auberges de jeunesse de Banff. J'ai reçu un tas de lettres au sujet de la fermeture d'une de ces auberges. Ces centres d'hébergement doivent offrir des services à prix compétitifs tout en s'harmonisant avec le site naturel des parcs. Les habitants de Banff tiennent, autant que nous, à atteindre cet objectif.

Je veux parler brièvement des gens qui demeurent à Banff. Ils se sentent parfois comme des citoyens de deuxième ordre qui ne jouissent pas des mêmes droits que les autres Canadiens qui ne vivent pas dans un parc national. Et ils ont parfois raison.

J'ai récemment envoyé une lettre à la présidente du Conseil du Trésor (M^{lle} Carney) à propos des fonctionnaires et des

agents de la GRC vivant à Banff qui doivent vivre en location dans des maisons appartenant au gouvernement. Ces gens doivent payer plus chers que les locataires dans tous les autres parcs du Canada. Leur loyer est de trois à quatre fois supérieur au loyer exigé dans l'est ou au centre du Canada et le double de ce que les locataires paient à Jasper.

Ces gens sont pourtant des citoyens du Canada. Vous me direz qu'ils devraient épargner pour s'acheter une maison, mais il n'y a pas de maisons à vendre à Banff. Ils vivent dans une collectivité différente parce que le parc national doit veiller à ne pas consacrer trop de terrain à la construction de maisons unifamiliales. Les loyers sont excessifs et j'ai demandé au président du Conseil du Trésor d'étudier le problème. Ces personnes-là ne devraient pas être traitées de cette façon, et je crois que nous réglerons cette question des loyers avec l'aide du conseil municipal et du ministre de l'Environnement (M. McMillan). C'est essentiel à mon avis. Certaines des exploitations commerciales sont grevées de taxes excessives. Elles veulent toutes payer leurs taxes, mais pas des taxes excessives au point qu'il n'y ait plus moyen de gagner sa vie. Voilà les problèmes que nous devons examiner de très près.

● (2050)

On pourrait parler de bien des choses intéressantes à faire à Banff, mais je signale que j'ai trouvé que les habitants de Banff avaient tendance à protéger l'environnement. Ils veulent le protéger mais ils veulent aussi avoir les mêmes droits que les citoyens de Calgary, de Drumheller ou de Toronto. Ce sont des citoyens aussi. Ils ne devraient pas être pénalisés parce qu'ils vivent dans un parc national.

Nous voulons attirer un plus grand nombre des visiteurs dans ces parcs. J'aimerais que tous les Canadiens puissent admirer la beauté que notre ami libéral nous décrivait tout à l'heure. Je tiens à remercier les députés qui ont collaboré à la Loi sur les parcs nationaux ainsi que ceux qui protègent notre environnement et notre habitat et, en particulier, ceux qui font de nos parcs nationaux, et je pense au parc de Banff parce qu'il se trouve dans ma circonscription, des endroits où les gens aiment à se rendre et à retourner parce qu'ils sont enchantés par le paysage et les installations excellentes qu'on met à leur disposition.

M. le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

M. le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

M. le vice-président: Conformément à l'accord conclu aujourd'hui, nous déclarerons qu'il est vingt-deux heures. La Chambre s'ajourne à 11 heures demain.

(La séance est levée à 20 h 57.)